



États financiers consolidés  
**31 mars 2011 et 2010**

## Rapport de la direction

### Aux actionnaires de Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc.

Les états financiers consolidés de Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc. (la « Société ») et toute l'information contenue dans les commentaires et analyses de la direction sont la responsabilité de la direction et sont approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Selon ces principes, la direction a établi des estimations et posé des hypothèses qui sont reflétées dans les états financiers consolidés et les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Pour assurer la fiabilité et le caractère complet, à tous les égards importants, des états financiers consolidés, la direction s'est dotée d'un système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne comprend, entre autres, la communication aux employés, par la direction, des politiques internes relatives à l'éthique en affaires. La direction croit que les contrôles internes donnent une assurance raisonnable que ses documents financiers sont fiables et qu'ils constituent une base adéquate pour la préparation des états financiers consolidés, et que ses actifs sont convenablement comptabilisés et protégés.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit, formé uniquement d'administrateurs indépendants, qui examine les états financiers consolidés et fait rapport au conseil. Le comité rencontre périodiquement les auditeurs indépendants et la direction afin d'examiner leurs activités respectives et la façon dont chacune des parties s'acquitte de ses responsabilités. Les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement avec le comité, en présence ou non de la direction, pour discuter de la portée de leur audit, du caractère adéquat du système de contrôle interne et du caractère adéquat de l'information financière.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs indépendants désignés par les actionnaires, Deloitte & Touche s.r.l.

(signé)  
Claude Roy  
Président et chef de la direction

(signé)  
Suzanne Mercier  
Chef de la direction financière

Le 14 juin 2011

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

Aux actionnaires de  
Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc., qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2011, et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc. au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

**Autre point**

Les états financiers consolidés de Technologies Interactives Mediagrif Inc./Mediagrif Interactive Technologies Inc. pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 ont été vérifiés par un autre vérificateur qui a exprimé sur ces états une opinion sans réserve le 8 juin 2010.



Le 14 juin 2011

---

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 13556

**Bilans consolidés**  
**Aux 31 mars 2011 et 2010**

	2011 \$	2010 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 520 626	34 359 693
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers (note 2)	2 994 652	4 026 298
Placements	3 505 303	-
Comptes débiteurs	5 136 341	4 479 195
Crédits d'impôt à recevoir	3 059 630	1 363 245
Charges payées d'avance	819 542	711 349
Instruments financiers dérivés (note 18)	865 614	573 903
Impôts futurs (note 13 c))	443 468	-
	<b>43 345 176</b>	<b>45 513 683</b>
<b>Immobilisations corporelles</b> (note 6)	<b>3 099 240</b>	<b>1 423 366</b>
<b>Actifs incorporels</b> (note 7 a))	<b>594 152</b>	<b>894 066</b>
<b>Actifs incorporels d'acquisition</b> (note 7 b))	<b>5 311 167</b>	<b>2 674 919</b>
<b>Écart d'acquisition</b> (note 8)	<b>27 591 276</b>	<b>25 991 266</b>
<b>Impôts futurs</b> (note 13 c))	<b>7 112 435</b>	<b>5 684 486</b>
	<b>87 053 446</b>	<b>82 181 786</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	9 034 377	9 696 398
Impôts sur les bénéfices à payer	472 265	389 945
Produits reportés	9 975 703	8 716 728
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 9)	124 008	-
Tranche à court terme de l'avantage incitatif reporté	119 574	-
Impôts futurs (note 13 c))	1 173 068	605 880
	<b>20 898 995</b>	<b>19 408 951</b>
<b>Dette à long terme</b> (note 9)	<b>163 491</b>	<b>-</b>
<b>Avantage incitatif reporté</b>	<b>1 101 832</b>	<b>-</b>
<b>Impôts futurs</b> (note 13 c))	<b>699 009</b>	<b>128 788</b>
	<b>22 863 327</b>	<b>19 537 739</b>
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital-actions</b> (note 10 b))	<b>47 235 942</b>	<b>47 809 345</b>
<b>Options d'achat d'actions</b> (note 10 c))	<b>428 501</b>	<b>1 687 721</b>
<b>Surplus d'apport</b> (note 10 d))	<b>3 195 131</b>	<b>2 491 291</b>
<b>Bénéfices non répartis</b>	<b>13 064 897</b>	<b>10 602 038</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>265 648</b>	<b>53 652</b>
	<b>64 190 119</b>	<b>62 644 047</b>
	<b>87 053 446</b>	<b>82 181 786</b>

**Engagements** (note 12)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**Approuvé par le Conseil d'administration,**

(signé)  
Gilles Laurin, administrateur

(signé)  
Claude Roy, administrateur

**États consolidés des bénéfices non répartis**  
**Pour les exercices terminés les 31 mars 2011 et 2010**

	<b>2011</b>	<b>2010</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Bénéfices non répartis au début de l'exercice</b>	<b>10 602 038</b>	9 240 741
Bénéfice net de l'exercice	<b>8 396 800</b>	2 526 839
	<b>18 998 838</b>	11 767 580
Prime au rachat d'actions ordinaires pour annulation (note 10 b) i))	<b>(1 112 820)</b>	-
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	<b>(4 821 121)</b>	(1 392 227)
Ajustement lié à un rachat antérieur de capital	-	226 685
<b>Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice</b>	<b>13 064 897</b>	10 602 038

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés du résultat étendu  
Pour les exercices terminés les 31 mars 2011 et 2010

	2011 \$	2010 \$
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>8 396 800</b>	2 526 839
Écart de conversion cumulé	-	(236 075)
Reclassement des gains ou pertes réalisés sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts futurs de 129 656 \$ (53 706 \$ en 2010)	<b>(287 644)</b>	112 368
Variation des gains non réalisés sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts futurs de 209 371 \$ (468 838 \$ en 2010)	<b>499 640</b>	1 060 814
	<b>211 996</b>	937 107
<b>Résultat étendu de l'exercice</b>	<b>8 608 796</b>	3 463 946

États consolidés du cumul des autres éléments du résultat étendu  
Aux 31 mars 2011 et 2010

	2011 \$	2010 \$
<b>Écart de conversion cumulé</b>		
Effet cumulatif des exercices antérieurs	<b>(344 350)</b>	(108 275)
Exercice courant	-	(236 075)
	<b>(344 350)</b>	(344 350)
<b>Gains (pertes) non réalisés sur les contrats de change à terme</b>		
Effet cumulatif des exercices antérieurs	<b>398 002</b>	(775 180)
Variation des gains sur les contrats de change à terme, déduction faite des impôts futurs de 79 715 \$ (522 544 \$ en 2010)	<b>211 996</b>	1 173 182
	<b>609 998</b>	398 002
<b>Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>265 648</b>	53 652

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

	2011 \$	2010 \$
<b>Produits</b>	<b>47 076 361</b>	45 725 412
<b>Coût des produits</b>	<b>10 254 043</b>	10 292 616
<b>Marge brute</b>	<b>36 822 318</b>	35 432 796
<b>Charges d'exploitation</b>		
Frais généraux et frais d'administration	8 090 969	8 676 229
Frais de vente et de commercialisation	7 663 366	8 735 076
Technologie (note 11)	7 420 757	7 574 458
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	965 601	689 501
Rémunération à base d'actions	(334 690)	280 783
	<b>23 806 003</b>	25 956 047
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>13 016 315</b>	9 476 749
Autres charges, montant net (note 15 b))	(424 476)	(2 759 216)
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>12 591 839</b>	6 717 533
Charge d'impôts sur les bénéfices (note 13 a))	4 195 039	4 190 694
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>8 396 800</b>	2 526 839
<b>Résultat de base par action</b>	<b>0,61</b>	0,18
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0,61</b>	0,18
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (note 10 g))</b>		
De base	13 783 575	13 939 109
Dilué	13 804 375	13 939 109
<b>Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>13 681 554</b>	13 895 744

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

**États consolidés des flux de trésorerie**  
**Pour les exercices terminés les 31 mars 2011 et 2010**

	2011 \$	2010 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net de l'exercice	8 396 800	2 526 839
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 139 236	1 223 625
Amortissement des actifs incorporels	565 954	764 493
Amortissement des actifs incorporels d'acquisition	965 601	689 501
Amortissement de l'avantage incitatif reporté	(21 922)	-
Effet de change	581 086	282 000
Rémunération à base d'actions	(334 690)	280 783
Impôts futurs (note 13 a))	876 023	1 318 838
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	38 257	16 592
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 15 a))	(1 928 458)	4 611 245
Augmentation de l'avantage incitatif reporté	1 243 328	-
	<b>11 521 215</b>	<b>11 713 916</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 5)	(7 674 432)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(2 569 964)	(1 130 886)
Acquisition de placements à court terme	(3 505 303)	-
Produit sur disposition d'immobilisations corporelles	34 172	11 045
	<b>(13 715 527)</b>	<b>(1 119 841)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(324 990)	-
Rachat de capital-actions pour annulation (note 10 b) i))	(2 136 813)	(411 590)
Émission de capital-actions (note 10 b) ii))	229 900	-
Dividendes en espèces versés sur actions ordinaires	(3 863 412)	(1 392 227)
	<b>(6 095 315)</b>	<b>(1 803 817)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>(8 289 627)</b>	<b>8 790 258</b>
<b>Effet de la variation du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	<b>(581 086)</b>	<b>(518 075)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>38 385 991</b>	<b>30 113 808</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>29 515 278</b>	<b>38 385 991</b>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants du bilan :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26 520 626	34 359 693
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers	2 994 652	4 026 298
<b>Renseignements supplémentaires</b>		
Intérêts payés	42 564	93 318
Impôts sur les bénéfices payés	2 847 251	1 841 487

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

## 1 Constitution et nature des activités

La Société, constituée le 16 février 1996 en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada), évolue dans l'industrie des réseaux d'affaires électroniques. Elle exerce des activités de développeur, de propriétaire et d'exploitant de réseaux d'affaires électroniques, ainsi que de fournisseur de solutions d'affaires électroniques. Ses réseaux d'affaires électroniques permettent aux acheteurs et aux vendeurs de secteurs donnés de repérer, d'acheter ou de vendre des produits et d'échanger de l'information de façon plus efficiente à l'aide d'Internet. De plus, la Société offre aux manufacturiers d'équipement des solutions complètes de services d'échange en ligne, de recyclage, de dons et de promotions.

La Société exerce ses activités par l'entremise de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient également des participations dans deux entreprises (les « coentreprises »), sur lesquelles elle exerce un contrôle conjoint avec ses coentrepreneurs. La participation de la Société dans ces coentreprises de même que les activités de ces dernières sont résumées comme suit :

- a) Une participation de 50 % dans Société d'investissement M-S, S.E.C. (société en commandite), qui exerce ses activités sous la dénomination Global Wine & Spirits (« GWS »). GWS exploite un réseau électronique interentreprises virtuel qui offre une solution intégrée pour l'achat et la vente de vins et de spiritueux;
- b) Une participation de 50 % dans Polygon DMCC par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Mediagrif DMCC. En août 2008, le conseil d'administration de Polygon DMCC a décidé de fermer ses bureaux en Asie. Par contre, la Société continue de gérer ses membres internationaux du Canada. Polygon DMCC est en voie d'être liquidée.

## 2 Principales conventions comptables

### Modifications de conventions comptables

Le 1<sup>er</sup> avril 2010, la Société a choisi d'adopter de façon anticipée trois chapitres du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (l'« ICCA »). Ces chapitres doivent être mis en place concurremment.

#### Regroupements d'entreprises

Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », exige notamment que la plupart des éléments d'actif et de passif identifiables, les participations sans contrôle et l'écart d'acquisition acquis dans un regroupement soient comptabilisés à leur juste valeur, que les coûts liés à l'acquisition soient passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et que les passifs liés à la restructuration ou aux activités de sortie soient comptabilisés uniquement s'ils satisfont à la définition de passifs à la date d'acquisition.

L'adoption de ce chapitre a eu pour effet que les frais connexes à l'acquisition réalisée durant l'exercice ont été comptabilisés directement à l'état consolidé des résultats. Il n'y a aucune incidence sur la comptabilisation des regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> avril 2010.

#### États financiers consolidés

Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », définit des normes pour la préparation d'états financiers consolidés. Ce chapitre remplace le chapitre 1600 du même nom, et reporte les directives de consolidation qui en faisaient partie.

L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

#### Participations sans contrôle

Le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

#### Changements futurs aux normes comptables

##### Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») a confirmé que les entités canadiennes ayant une obligation d'information du public devront remplacer les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada par les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2011. En conséquence, la Société sera tenue d'utiliser les IFRS pour dresser ses états financiers consolidés annuels et intermédiaires de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption des IFRS sur ses états financiers consolidés.

#### Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Les participations dans les coentreprises sont consolidées proportionnellement à la quote-part de la Société.

### Estimations de la direction

La préparation d'états financiers selon les PCGR du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants constatés des produits et des charges au cours de l'exercice, sur les montants constatés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers. La direction révisé ses estimations sur une base régulière. Les éléments qui requièrent d'avantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile des actifs, la dépréciation des actifs, y compris les écarts d'acquisition, les actifs incorporels, et les actifs incorporels d'acquisition, la répartition des prix d'acquisition, la rémunération à base d'actions, la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs et la charge d'impôts sur les bénéfiques. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### Classification et mesure des instruments financiers

Le cadre comptable des instruments financiers exige que tous les actifs et passifs financiers soient comptabilisés en utilisant l'un des quatre modèles comptables disponibles : détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente, détenus à des fins de transaction et autres que détenus à des fins de transaction. La Société a classé ses comptes débiteurs comme prêts et créances et ses comptes créditeurs et charges à payer et sa dette à long terme comme autres passifs financiers, présentés à leur coût amorti. La Société a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, sa trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers et ses placements comme titres détenus à des fins de transaction.

### Conversion des devises

#### a) Opérations en devises et établissements étrangers intégrés

La Société applique la méthode temporelle pour convertir les opérations en devises et les établissements étrangers intégrés. Les éléments monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan, et les éléments non monétaires, ainsi que l'amortissement y afférent, sont convertis à leur taux historique, tandis que les produits et les charges le sont au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les autres charges.

#### b) Établissements étrangers autonomes

La Société applique la méthode du taux courant pour convertir les résultats des établissements étrangers autonomes. Selon cette méthode, les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les produits et les charges le sont au taux de change moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont une composante du Cumul des autres éléments du résultat étendu. Lorsqu'un établissement étranger autonome est reclassé comme établissement étranger intégré, les gains et pertes de change cumulés antérieurement dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu y demeurent.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, la Société n'a plus d'établissements étrangers autonomes.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme**

Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les soldes bancaires au montant de 14 416 110 \$ au 31 mars 2011 (14 320 312 \$ au 31 mars 2010) et les placements liquides au montant de 12 104 516 \$ au 31 mars 2011 (20 039 381 \$ au 31 mars 2010) qui sont facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie et pour lesquels le risque d'une modification de la valeur est négligeable.

Les placements à court terme sont composés de certificats de placement garantis ayant une échéance comprise entre trois mois et un an au moment de l'acquisition, portent intérêt au taux de 1,2 % au 31 mars 2011 (néant au 31 mars 2010) et peuvent être encaissés à tout moment après 30 jours, sans pénalité.

Les revenus d'intérêts générés par les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés dans le poste Autres charges des états consolidés des résultats.

### **Rabais et comptes débiteurs et créditeurs liés aux cessions et aux transactions fiduciaires**

La Société offre des services qui incluent l'administration d'un programme de rabais et l'échange d'équipements usagés pour certains clients. En relation avec ces activités, la Société reçoit fréquemment de l'argent de ses clients (dans le cas du programme de rabais) et de revendeurs d'équipements usagés, et cet argent, déduction faite de la commission gagnée par la Société, doit être remis à l'autre partie à la transaction. Les montants inclus dans les états financiers relatifs à ces transactions sont détaillés à la note 3.

Le montant reçu à la date du bilan qui n'a pas encore été remis à l'autre partie est présenté au bilan en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers.

La Société offre également un service de transactions fiduciaires. Dans le cadre de ces activités, la Société est nommée en tant qu'agent fiduciaire pour recevoir, détenir et transférer des fonds. La Société reçoit des liquidités qui sont libérées au vendeur, déduction faite de frais, coûts ou dépenses, lors de la conclusion d'une transaction entre un vendeur et un acheteur. Les liquidités reçues sont présentées au bilan en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers.

La contrepartie est présentée au bilan en tant que Comptes créditeurs et charges à payer.

### Constatation des produits

Les produits sont tirés d'abonnements, de frais transactionnels, de frais de cession, de services d'intégration et de services de maintenance et d'hébergement. De temps en temps, la Société génère des revenus du développement de logiciels et de la vente de licences. Dans tous les cas, les produits sont constatés seulement lorsqu'il y a une preuve convaincante qu'une entente est intervenue, que les biens ont été livrés ou le service fourni, que le prix est fixé ou mesurable, et que le recouvrement des comptes débiteurs connexes est raisonnablement assuré. En plus des politiques générales décrites précédemment, les politiques spécifiques de constatation des produits suivantes s'appliquent aux principales sources de produits de la Société :

- Les produits tirés d'abonnements sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente;
- Les droits initiaux, n'ayant pas de valeur en eux-mêmes pour les abonnés, sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile de la technologie utilisée pour le réseau ou sur la durée estimative restante de la relation d'affaires avec le groupe d'abonnés, si elle est plus courte;
- Les frais de cession, qui sont des commissions obtenues par la Société quand des équipements usagés sont vendus par le site Internet de la Société, sont reconnus quand l'équipement usagé est accepté par le revendeur et est comptabilisé sur une base nette, car la Société agit à titre d'agent entre l'entité vendant l'équipement usagé et l'entité achetant l'équipement usagé;
- Les produits tirés des frais transactionnels sont constatés au moment où les opérations ont lieu;
- Les produits tirés de services d'intégration, de maintenance et d'hébergement sont constatés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente;
- Les produits tirés du développement de logiciels sont constatés selon le degré d'avancement des travaux;
- Les produits tirés de la vente de licences sont constatés au moment où les opérations ont lieu.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la Société n'a effectué aucune opération non monétaire au cours desquelles des abonnements sont échangés contre de la publicité. Ces transactions sont évaluées à leur juste valeur (78 525 \$ US en 2010) et sont enregistrées dans les Produits et les Frais de vente et de commercialisation.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé sur la durée d'utilisation prévue des actifs visés selon les méthodes, les périodes et le taux annuel suivants :

	<b>Méthode</b>	<b>Période/taux</b>
Mobilier de bureau	Solde dégressif	20 %
Matériel informatique et autre matériel	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

### Dépréciation des actifs à long terme

Les actifs à long terme sont réévalués lorsque des faits ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. L'évaluation est établie par comparaison de la valeur comptable nette des actifs et de la valeur estimative non actualisée des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation et leur cession éventuelle. Les actifs ayant subi une perte de valeur sont constatés à leur juste valeur, déterminée principalement selon les flux de trésorerie nets futurs estimatifs actualisés devant provenir de leur utilisation et de leur cession éventuelle.

### Actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent les logiciels et les actifs incorporels d'acquisition.

#### Logiciels

Certains logiciels sont achetés pour combler les besoins de nature technologique de la Société et sont comptabilisés au coût. Ils comprennent également les coûts relatifs aux logiciels et aux sites Web développés à l'interne, lesquels comprennent la tranche de la masse salariale capitalisée du groupe de développement de la Société, qui satisfait aux critères reconnus de report. Ces coûts sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée de vie utile estimative de trois à cinq ans.

#### Actifs incorporels d'acquisition

Les actifs incorporels d'acquisition sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue respective, qui s'étend sur les périodes suivantes :

<b>Catégorie</b>	<b>Période</b>
Clientèle	de 3 à 10 ans
Technologie	5 ans
Marques de commerce	10 ans
Bases de données	5 ans
Ententes de non-concurrence	1 an

### Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition d'entreprises sur la juste valeur de l'actif net identifiable acquis ou le passif net pris en charge sous-jacent. L'écart d'acquisition n'est pas amorti; cependant, il est soumis à un test de dépréciation tous les ans ou lorsque des changements ou des événements laissent entendre qu'il y a eu perte de valeur, en utilisant une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la valeur comptable de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition est rattaché à sa juste valeur. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation de la Société à laquelle l'écart d'acquisition est lié excède sa juste valeur estimative, l'écart d'acquisition rattaché à cette unité d'exploitation est soumis à un test de dépréciation. S'il est déterminé que la valeur comptable de cet écart d'acquisition excède sa juste valeur, une perte de valeur correspondant au montant de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est constatée. La Société a choisi le 31 mars comme date d'exécution du test annuel de dépréciation de l'écart d'acquisition.

### Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise ses impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, aux taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer pour l'exercice au cours duquel les écarts sont censés se résorber. La Société constitue une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon l'information disponible, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne seront pas réalisés.

### Crédits d'impôt

En vertu d'un programme du gouvernement du Québec visant à encourager les entreprises du secteur des technologies de l'information, la Société a obtenu la confirmation officielle de son admissibilité à des crédits d'impôt supplémentaires (« crédits d'impôt pour la nouvelle économie »). Ces crédits d'impôt sont remboursables et correspondent généralement à un taux annuel de 40 % des salaires versés aux employés qui exercent des activités admissibles, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt remboursable annuel de 15 000 \$ par employé. De plus, des filiales canadiennes de la Société sont admissibles aux crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques. Ces crédits d'impôt sont remboursables et correspondent généralement à un taux annuel de 30 % des salaires versés aux employés qui exercent des activités admissibles, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt remboursable annuel de 20 000 \$ par employé.

Les crédits d'impôt pour la recherche et le développement et les autres crédits d'impôt sont comptabilisés en diminution des dépenses connexes. La partie remboursable des crédits d'impôt est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. La partie non remboursable des crédits d'impôt est comptabilisée dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées, dans la mesure où la réalisation de ces crédits est considérée comme raisonnablement assurée.

## Technologie

Les frais relatifs à la technologie englobent la masse salariale et les charges connexes engagées dans le cadre des travaux de recherche et de développement, ainsi que l'amortissement de certains actifs nécessaires aux activités de recherche et de développement. Les frais relatifs à la technologie sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, exception faite de certains frais se rapportant au développement de logiciels et de sites Web développés à l'interne, notamment les mises à niveau et les améliorations des sites Web de la Société, lesquels sont capitalisés et amortis sur une période de trois à cinq ans. L'amortissement des logiciels et des sites Web développés à l'interne est inclus dans les frais relatifs à la technologie.

## Régime de rémunération à base d'actions et autres paiements à base d'actions

La Société a un régime de rémunération à base d'actions, qui est décrit à la note 10. Elle évalue la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution. Les charges liées à la rémunération à base d'actions sont comptabilisées sur les périodes d'acquisition des options, une contrepartie étant créditée au poste Options d'achat d'actions. À l'exercice des options d'achat d'actions, le montant de la rémunération connexe est reclassé du poste Options d'achat d'actions au poste Capital-actions. La contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au compte Capital-actions. Les expirations sont comptabilisées à la date à laquelle elles se produisent en réduisant le poste Options d'achat d'actions et en augmentant le poste Surplus d'apport. Les options d'achat d'actions qui sont frappées d'extinction sont comptabilisées soit en réduisant le poste Options d'achat d'actions et en augmentant le poste Surplus d'apport, soit en renversant la charge liée à la rémunération à base d'actions précédemment reconnue selon que les droits en sont acquis ou non.

## Instruments financiers dérivés

Une partie des produits et des charges d'exploitation de la Société est exprimée en dollars américains. La Société a recours à des contrats de change à terme sur une échéance maximale de 18 mois pour couvrir une partie de ses produits. La Société n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins spéculatives. L'efficacité de la couverture est évaluée à la fois au moment où la couverture entre en vigueur et sur une base permanente. La direction estime que les couvertures sont efficaces; par conséquent, elle comptabilise les contrats conformément aux exigences de la comptabilité de couverture. Les gains et les pertes sur les contrats de change à terme désignés comme des éléments de couverture efficaces sont enregistrés à l'état consolidé du résultat étendu et sont constatés à l'état consolidé des résultats dans la même période que les produits couverts.

## Avantage incitatif reporté

L'avantage incitatif reporté représente le remboursement de frais engagés pour des améliorations locatives ainsi que des mois de loyer gratuits assumés par le bailleur dans le cadre de contrats de location de locaux commerciaux. Cet avantage est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des baux échéant en avril 2016 et en octobre 2020. L'amortissement est porté en réduction des charges de loyer à l'état des résultats.

### 3 Rabais et comptes débiteurs et créditeurs liés aux cessions et aux transactions fiduciaires

Le montant reçu au 31 mars 2011 au titre de l'administration d'un programme de rabais et de l'échange d'équipements usagés qui n'a pas encore été remis à l'autre partie, présenté au bilan en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers, s'élève à 460 261 \$ (473 617 \$ US) (1 325 040 \$ en 2010 (1 304 687 \$ US)). Au 31 mars 2011, le montant des comptes débiteurs liés aux rabais et aux cessions s'élève à 514 977 \$ (529 921 \$ US) (1 439 007 \$ en 2010 (1 416 903 \$ US)).

Le montant reçu au 31 mars 2011 au titre du service de transactions fiduciaires, présenté au bilan en tant que Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers, s'élève à 2 534 391 \$ (2 607 935 \$ US) (2 701 258 \$ en 2010 (2 659 766 \$ US)).

Le montant total des comptes créditeurs relatifs à ces transactions s'élève à 3 509 629 \$ (3 611 473 \$ US) (5 465 305 \$ en 2010 (5 381 356 \$ US)).

### 4 Coentreprises

La quote-part de la Société dans les activités de ses coentreprises, comprise dans les états financiers consolidés, avant l'élimination des opérations entre apparentés, se résume comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Résultats		
Produits	1 445 988	1 680 066
Coût des produits	174 784	261 676
Charges d'exploitation	860 494	1 168 466
Bénéfice net	361 933	204 215
Flux de trésorerie		
Liés aux activités d'exploitation	485 009	187 069
Liés aux activités d'investissement	-	-
Liés aux activités de financement	-	-
Bilan		
Actif à court terme	1 141 852	848 800
Actif à long terme	-	-
Passif à court terme	306 508	369 261
Passif à long terme	-	-

Après élimination des opérations entre apparentés, la quote-part de la Société dans le bénéfice net des activités de ses coentreprises est de 851 873 \$ en 2011 (858 559 \$ en 2010) et sa quote-part dans le passif à court terme est de 224 120 \$ au 31 mars 2011 (279 714 \$ au 31 mars 2010).

### 5 Acquisitions d'entreprises

#### Exercice terminé le 31 mars 2011

Le 22 décembre 2010, la Société a acquis la totalité des actions de Systèmes InterTrade Inc. (« InterTrade ») pour une contrepartie en espèces de 8 070 500 \$.

InterTrade propose des solutions d'affaires permettant à ses clients de gérer et de contrôler efficacement leur chaîne d'approvisionnement. La Société estime que ses réseaux existants pourront ainsi élargir leur offre de produits et avoir accès à une solide plateforme EDI (Electronic Data Interchange).

La transaction a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La répartition du prix d'acquisition aux actifs identifiables acquis et aux passifs pris en charge se détaille comme suit :

	22 décembre 2010 \$
<b>Actif</b>	
<b>Actif à court terme</b>	
Comptes débiteurs	1 980 604
Crédits d'impôt à recevoir	712 139
Charges payées d'avance	98 557
	2 791 300
<b>Actif à long terme</b>	
Impôts futurs	2 486 344
Immobilisations corporelles et incorporelles	583 615
Actifs incorporels d'acquisition identifiables	
Clientèle	2 470 000
Technologie	1 118 849
Ententes de non-concurrence	13 000
Total	9 463 108
<b>Passif</b>	
<b>Passif à court terme</b>	
Comptes créditeurs, charges à payer et autres	1 682 406
Impôts sur les bénéfices à payer	16 500
Produits reportés	280 693
Tranche à court terme de la dette à long terme	282 053
	2 261 652
<b>Passif à long terme</b>	
Dette à long terme	330 436
Impôts futurs	796 598
	3 388 686
Actifs nets identifiables acquis, montant net	6 074 422
Écart d'acquisition, non déductible aux fins de l'impôt	1 600 010
Prix d'acquisition	8 070 500
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	396 068
Contrepartie nette	7 674 432

L'écart d'acquisition de 1 600 010 \$ représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société.

Les résultats d'exploitation d'InterTrade ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, les produits d'InterTrade représentent environ 3 % du total des produits consolidés de la Société et le bénéfice net n'est pas significatif.

Sur une base proforma, les produits et le bénéfice net de la Société se seraient établis respectivement à environ 51 100 000 \$ et à 8 600 000 \$, si l'acquisition avait été conclue le 1<sup>er</sup> avril 2010. Cependant, l'information proforma ne rend pas compte des synergies ou des modifications aux transactions effectuées par le passé, pas plus qu'elle n'est nécessairement représentative des résultats d'exploitation de la Société qui auraient été obtenus si l'acquisition s'était effectivement conclue le 1<sup>er</sup> avril 2010, ni des résultats qui pourraient être réalisés à l'avenir.

### Exercice terminé le 31 mars 2010

La Société n'a acquis aucune entreprise au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010.

## 6 Immobilisations corporelles

a) Les immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	<b>2011</b>		
	<b>Coût \$</b>	<b>Amortissement cumulé \$</b>	<b>Montant net \$</b>
Mobilier de bureau	1 348 678	782 849	565 829
Matériel informatique et autre matériel	7 610 597	6 175 668	1 434 929
Améliorations locatives	1 196 134	97 652	1 098 482
	<b>10 155 409</b>	<b>7 056 169</b>	<b>3 099 240</b>
	<b>2010</b>		
	<b>Coût \$</b>	<b>Amortissement cumulé \$</b>	<b>Montant net \$</b>
Mobilier de bureau	1 282 074	1 122 301	159 773
Matériel informatique et autre matériel	8 993 449	7 810 594	1 182 855
Améliorations locatives	1 250 772	1 170 034	80 738
	<b>11 526 295</b>	<b>10 102 929</b>	<b>1 423 366</b>

- b) Les immobilisations corporelles comprennent les actifs détenus en vertu de contrats de location-acquisition ayant un coût et un amortissement cumulé de 198 146 \$ et de 23 387 \$ respectivement (néant en 2010).
- c) L'amortissement des immobilisations corporelles s'est chiffré à 1 139 236 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (1 223 625 \$ en 2010).
- d) Les acquisitions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 2 887 539 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (848 218 \$ en 2010), incluant 423 973 \$ liés aux acquisitions d'entreprises.
- e) Les dispositions d'immobilisations corporelles se sont chiffrées à 72 429 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (27 637 \$ en 2010).

## 7 Actifs incorporels et actifs incorporels d'acquisition

- a) Les actifs incorporels comprennent ce qui suit :

	2011 \$	2010 \$
Logiciels, déduction faite de l'amortissement cumulé de 5 001 835 \$ (4 699 051 \$ en 2010)	496 744	543 938
Logiciels et sites Web développés à l'interne, déduction faite de l'amortissement cumulé de 940 724 \$ (655 693 \$ en 2010)	97 408	350 128
	<b>594 152</b>	<b>894 066</b>

- i) L'amortissement de logiciels s'est établi à 280 923 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (344 248 \$ en 2010).
- ii) L'amortissement des logiciels et des sites Web développés à l'interne s'est établi à 285 031 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (420 245 \$ en 2010).
- iii) L'acquisition de logiciels s'est élevée à 233 729 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (78 063 \$ en 2010), incluant 159 642 \$ liés aux acquisitions d'entreprises.
- iv) L'acquisition de logiciels et de sites Web développés à l'interne et capitalisés s'est élevée à 32 311 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (204 605 \$ en 2010).

b) Les actifs incorporels d'acquisition comprennent ce qui suit :

	2011 \$	2010 \$
Clientèle, déduction faite de l'amortissement cumulé de 5 999 906 \$ (5 254 572 \$ en 2010)	4 017 084	2 292 418
Technologie, déduction faite de l'amortissement cumulé de 1 834 987 \$ (1 633 094 \$ en 2010)	1 240 031	323 075
Marques de commerce, déduction faite de l'amortissement cumulé de 559 753 \$ (546 695 \$ en 2010)	44 615	57 673
Entente de non-concurrence, déduction faite de l'amortissement cumulé de 3 563 \$ (néant en 2010)	9 437	-
Bases de données, déduction faite de l'amortissement cumulé de 28 653 \$ (26 900 \$ en 2010)	-	1 753
	<b>5 311 167</b>	<b>2 674 919</b>

- i) L'amortissement des actifs incorporels d'acquisition s'est élevé à 965 601 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (689 501 \$ en 2010).
- ii) Les actifs incorporels d'acquisition liés aux acquisitions d'entreprises se sont chiffrés à 3 601 849 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 (néant en 2010) (note 5).

## 8 Écart d'acquisition

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	25 991 266	25 991 266
Acquisitions d'entreprises (note 5)	1 600 010	-
Solde à la fin de l'exercice	<b>27 591 276</b>	25 991 266

## 9 Dette à long terme

À la suite de l'acquisition d'InterTrade le 22 décembre 2010, la Société prend en charge certaines dettes à long terme. Le tableau suivant présente les dettes à long terme en vigueur au 31 mars :

	2011 \$	2010 \$
Prêt d'un montant de 123 940 \$, portant intérêt au taux de 6,22 %, remboursable en versements mensuels égaux, échéant en octobre 2013	107 997	-
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition, portant intérêt au taux moyen pondéré de 6,40 %, remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en octobre 2013	179 502	-
	<b>287 499</b>	
Tranche à court terme	124 008	-
Tranche à long terme	163 491	-

Au 31 mars 2011, InterTrade disposait également des facilités de crédit non utilisées suivantes :

- Facilité de crédit à demande d'un montant maximal de 450 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,50 % et annulée le 31 mai 2011;
- Facilité de crédit d'un montant maximal de 150 000 \$ pour couvrir le risque de change et annulée le 31 mai 2011;
- Facilité de crédit d'un montant maximal de 60 000 \$ pour des cartes de crédit corporatives et renouvelée le 31 mai 2011.

La facilité de crédit à demande, remboursée et annulée avant la fin de l'exercice, était garantie par les éléments suivants :

- Garantie de prêt accordée par Investissement Québec couvrant 70 % du solde du prêt;
- Hypothèque de 415 000 \$ grevant les biens mobiliers d'InterTrade : cette hypothèque a été radiée le 2 mai 2011;
- Garantie de premier rang de 125 000 \$ sur un dépôt bancaire.

Les remboursements de capital s'établissent comme suit pour les exercices se terminant les 31 mars :

	Emprunt		Obligation en vertu de contrats de location- acquisition		Total des versements de capital \$
	Capital \$		Capital \$	Intérêt \$	
2012	39 890		84 118	8 226	124 008
2013	42 281		64 179	3 388	106 460
2014	25 826		31 205	469	57 031
Total	107 997		179 502	12 083	287 499

## 10 Capital-actions, options d'achat d'actions et surplus d'apport

- a) Autorisé, en nombre illimité  
Actions ordinaires  
Actions privilégiées, à être émises en séries, dont les modalités et les dividendes devront être déterminés par le conseil d'administration au moment de l'émission
- b) Le tableau suivant présente les opérations se rapportant aux actions ordinaires des deux derniers exercices :

	2011		2010	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
Solde au début de l'exercice	13 895 744	47 809 345	13 974 058	48 078 790
Rachetées pour annulation (note 10 b) i))	(251 690)	(867 492)	(78 314)	(269 445)
Exercice d'options d'achat d'actions (note 10 b) ii))	37 500	294 089	-	-
Solde à la fin de l'exercice	13 681 554	47 235 942	13 895 744	47 809 345

- i) Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la Société a racheté pour annulation 251 690 de ses actions ordinaires (78 314 en 2010), pour une contrepartie en espèces de 2 136 813 \$ (411 590 \$ en 2010), dans le cours normal de ses rachats d'actions. Le prix d'émission moyen par action de 3,45 \$ (3,44 \$ en 2010) avant le rachat a été porté en réduction du Capital-actions pour un montant total de 867 492 \$ (269 445 \$ en 2010), et le solde a été imputé aux Bénéfices non répartis ou aux Surplus d'apport.
- ii) Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, des options d'achat d'actions ont été exercées en vue d'acquérir 37 500 actions ordinaires (néant en 2010) pour une contrepartie en espèces de 229 900 \$, soit une moyenne de 6,13 \$ l'action. De plus, un montant de 64 189 \$ a été crédité au Capital-actions et représente la rémunération à base d'actions initialement constatée dans Options d'achat d'actions pour ces options (note 10 c)).

c) Le tableau suivant résume les opérations liées aux options d'achat d'actions :

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	1 687 721	1 646 780
Dépense (renversement) liée à la rémunération à base d'actions	(334 690)	280 783
Transfert de la dépense liée à la rémunération à base d'actions accumulée par suite de l'exercice d'options (note 10 b) ii))	(64 189)	-
Transfert de la dépense liée à la rémunération à base d'actions accumulée pour les options non exercées à la suite de leur échéance	(860 341)	(239 842)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>428 501</b>	<b>1 687 721</b>

d) Le tableau suivant résume les opérations liées aux surplus d'apport pour les deux derniers exercices :

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	2 491 291	2 393 594
Transfert de la dépense liée à la rémunération à base d'actions accumulée pour les options non exercées à la suite de leur échéance	860 341	239 842
Réduction du surplus d'apport sur le rachat des actions ordinaires par l'annulation (note 10 b) i))	(156 501)	(142 145)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>3 195 131</b>	<b>2 491 291</b>

e) Régime d'achat d'actions

La Société a établi un nouveau régime d'achat d'actions en date du 1<sup>er</sup> avril 2009 pour tous les employés réguliers à temps plein et à temps partiel qui sont résidents canadiens. Les administrateurs ne sont pas admissibles au régime. En vertu des dispositions du régime, un employé peut décider de cotiser jusqu'à 5 % de son revenu annuel, jusqu'à un maximum de 5 000 \$ par année, au moyen de retenues sur le salaire, pour l'achat d'actions ordinaires de la Société sur le marché libre. En vertu du régime, la Société s'est engagée à égaler les cotisations des employés au régime pour une cotisation maximale de 1 000 \$ par employé. Depuis le 27 juillet 2009, les employés doivent garder pour une période de douze mois la portion des actions achetées avec la cotisation de la Société. Le prix d'achat des actions en vertu du régime devra être équivalent au prix du marché des actions ordinaires de la Société à la date d'acquisition. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la dépense s'élève à 130 759 \$ (147 191 \$ en 2010).

f) Régime d'options d'achat d'actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions. En vertu de ce régime, le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la suite de l'exercice des options s'établit à 3 375 351, et le nombre maximal d'actions pouvant être émises dans l'ensemble à une seule personne ne peut dépasser 5 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation au moment de l'attribution. Le prix d'exercice des options attribuées en vertu de ce régime, tel qu'il est déterminé par le conseil d'administration, ne peut être inférieur au cours du marché des actions ordinaires de la Société à la date de l'attribution, le cours du marché étant le prix de clôture par action inscrit à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de l'attribution.

Entre juin 2006 et mars 2007, les options attribuées en vertu du régime sont acquises sur une période de trois ans, en tranches de 30 %, 30 % et 40 %, et peuvent être exercées 12, 24 et 36 mois, respectivement, après la date d'attribution, à l'exception des options attribuées à la direction qui sont acquises 12 mois après la date d'attribution. Depuis mars 2007, les nouvelles attributions d'options sont acquises sur une période de trois ans et peuvent toutes être exercées 36 mois après la date d'attribution. La période d'acquisition est déterminée par le conseil d'administration. Les options attribuées en vertu de ce régime échoient au plus tard cinq ans après la date de l'attribution.

Le tableau ci-dessous constitue un résumé des mouvements des options d'achat d'actions en vertu du régime :

	2011		2010	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	594 900	8,92	702 800	9,01
Attribuées	-	-	-	-
Exercées	(37 500)	6,13	-	-
Frappées d'extinction	(314 900)	8,89	(60 900)	9,22
Expirées	(85 000)	11,15	(47 000)	9,90
Solde à la fin de l'exercice	157 500	8,44	594 900	8,92

Le tableau suivant résume les renseignements sur les options d'achat d'actions en cours au 31 mars 2011 :

Prix d'exercice \$	Nombre d'options	Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	Options en cours	Options pouvant être exercées	
			Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,89	47 500	2,04	5,89	-	-
9,50 – 9,65	110 000	0,95	9,53	110 000	9,53
	157 500	1,28	8,44	110 000	9,53

Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée durant les exercices terminés les 31 mars 2011 et 2010.

g) Nombre moyen pondéré d'actions en circulation

Le tableau suivant présente le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé aux fins de calcul du résultat de base et du résultat dilué par action :

	2011	2010
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>		
De base	13 783 575	13 939 109
Effet dilutif des options d'achat d'actions	20 800	-
Dilué	13 804 375	13 939 109

Des options visant l'achat de 110 000 actions (594 900 en 2010) à un prix moyen pondéré de 9,53 \$ l'action (8,92 \$ en 2010) étaient en circulation à la fin de l'exercice; toutefois, ces options n'ont pas été incluses dans le calcul du résultat dilué par action en raison du fait que le prix d'exercice était supérieur au prix moyen des actions.

## 11 Technologie

	2011 \$	2010 \$
Frais de recherche et de développement	8 680 218	8 976 317
Crédits d'impôt liés à la recherche et au développement	(611 631)	(307 282)
Crédits d'impôt liés à la nouvelle économie et pour le développement des affaires électroniques	(900 550)	(1 310 217)
	<b>7 168 037</b>	7 358 818
Logiciels et sites Web développés à l'interne et capitalisés	(32 311)	(204 605)
	<b>7 135 726</b>	7 154 213
Amortissement des logiciels et des sites Web développés à l'interne	285 031	420 245
	<b>7 420 757</b>	7 574 458

## 12 Engagements

Les paiements minimaux futurs en vertu de contrats de location-exploitation des locaux s'établissent comme suit pour les exercices se terminant les 31 mars :

	\$
2012	1 355 361
2013	1 296 688
2014	1 145 125
2015	616 150
2016	552 089
Par la suite	2 301 756

## 13 Impôts sur les bénéfices

a) La charge d'impôts sur les bénéfices se répartit comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Impôts exigibles	3 319 016	2 871 856
Impôts futurs	876 023	1 318 838
	<b>4 195 039</b>	4 190 694

- b) La charge d'impôts sur les bénéfices est calculée selon un taux d'imposition réel qui diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour les raisons suivantes :

	<b>2011</b> %	<b>2010</b> %
Taux d'imposition moyen pondéré prévu par la loi	<b>29,5</b>	30,7
Augmentation (diminution) découlant de		
Répartition géographique des profits d'exploitation	1,2	0,4
Rémunération à base d'actions non déductible	<b>(0,8)</b>	1,3
Gain de change non imposable	<b>(0,5)</b>	(3,3)
Perte de change non déductible	<b>0,3</b>	4,5
Dépenses non déductibles	<b>(0,2)</b>	1,6
Perte d'exploitation constatée	<b>(1,7)</b>	-
Incidence du changement de taux d'imposition statutaire sur les impôts futurs	<b>(0,3)</b>	0,1
Effet de change à la suite de la réévaluation des impôts futurs	<b>2,0</b>	21,5
Ajustements et cotisations d'impôts d'exercices antérieurs	<b>1,3</b>	5,6
Pertes d'exploitation non constatées - états américains	<b>2,5</b>	-
<b>Taux d'imposition réel</b>	<b>33,3</b>	62,4

- c) Les soldes d'impôts futurs se résument comme suit :

	<b>2011</b> \$	<b>2010</b> \$
Actifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	-	380 870
Montants non déductibles pour l'exercice	<b>828 189</b>	188 408
Pertes en capital	<b>37 347</b>	-
Pertes d'exploitation nettes de filiales canadiennes	<b>1 904 558</b>	-
Pertes d'exploitation nettes de filiales américaines	<b>14 841 222</b>	15 230 757
	<b>17 611 316</b>	15 800 035
Provision pour moins-value	<b>(10 656 226)</b>	(10 244 338)
	<b>6 955 090</b>	5 555 697
Passifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	<b>(136 365)</b>	-
Crédits d'impôt	<b>(872 517)</b>	(429 978)
Écart de change non réalisé	<b>(262 382)</b>	(175 901)
	<b>(1 271 264)</b>	(605 879)

	2011 \$	2010 \$
Actifs d'impôts futurs, montant net	5 683 826	4 949 818
Présentés comme :		
Actif à court terme	443 468	-
Actif à long terme	7 112 435	5 684 486
Passif à court terme	(1 173 068)	(605 880)
Passif à long terme	(699 009)	(128 788)

Au 31 mars 2011, les filiales américaines de la Société avaient cumulé des pertes d'exploitation nettes aux fins de l'impôt sur les bénéfices fédéral d'environ 39 480 673 \$ US (38 367 318 \$ CA), lesquelles peuvent être reportées prospectivement et utilisées pour réduire les bénéfices imposables des exercices à venir. Ces pertes viennent à échéance entre 2018 et 2030. Une provision pour moins-value d'environ 27 662 205 \$ US (26 882 131 \$ CA) a été constituée pour des pertes d'exploitation qui proviennent d'exercices avant l'acquisition puisqu'il est plus improbable que probable que ces pertes seront réalisées. Des pertes fédérales disponibles de 12 446 232 \$ US (12 095 248 \$ CA), 9 995 975 \$ US (9 714 088 \$ CA) sont limitées annuellement à 1 100 770 \$ US mais sont reportables aux années subséquentes si non utilisées. Des pertes fédérales de 2 450 257 \$ US (2 381 160 \$ CA) n'ont pas de limites annuelles.

De plus, les filiales américaines avaient cumulé des pertes d'exploitation nettes au niveau des états aux fins de l'impôt sur les bénéfices d'environ 44 049 622 \$ US (42 807 423 \$ CA), lesquelles peuvent être reportées prospectivement et utilisées pour réduire les bénéfices imposables des exercices à venir. Ces pertes viennent à échéance entre 2012 et 2028. Une provision pour moins-value d'environ 37 072 914 \$ US (36 027 458 \$ CA) a été enregistrée relativement à ces pertes d'exploitation. Des pertes disponibles des états de 15 488 397 \$ US (15 051 624 \$ CA), 7 997 391 \$ US (7 771 864 \$ CA) sont limitées annuellement à 1 052 570 \$ US mais sont reportables aux années subséquentes si non utilisées. Des pertes d'états de 7 491 006 \$ US (7 279 760 \$ CA) n'ont pas de limites annuelles.

Au 31 mars 2011, les filiales canadiennes de la Société avaient accumulé des pertes d'exploitation nettes aux fins de l'impôt fédéral de 7 054 454 \$ CA et de 6 970 245 \$ CA aux fins de l'impôt provincial lesquelles peuvent être reportées prospectivement et utilisées pour réduire les bénéfices imposables des exercices à venir. Ces pertes viennent à échéance entre 2014 et 2029. De plus, ces mêmes filiales canadiennes ont également des dépenses accumulées de recherche et de développement pour 1 595 125 \$ CA aux fins de l'impôt fédéral et de 3 204 025 \$ CA aux fins de l'impôt provincial, lesquelles peuvent être reportées prospectivement et utilisées pour réduire les bénéfices imposables des années à venir. Ces dépenses n'ont pas d'échéance.

## 14 Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2011, la Société a engagé des frais de gestion de 607 258 \$ (588 167 \$ en 2010) à un actionnaire corporatif qui a une influence notable sur la Société. La transaction a eu lieu dans le cours normal des activités et a été mesurée au montant d'échange, lequel correspond au montant de la contrepartie convenue par les parties. Au 31 mars 2011, un montant de 200 000 \$ est inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer (260 000 \$ au 31 mars 2010).

## 15 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement et Autres charges

a) La variation des éléments hors caisse du fonds de roulement s'établit comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Diminution (augmentation) des		
Comptes débiteurs	1 323 458	2 000 296
Impôts sur les bénéfices à recevoir	-	758 026
Crédits d'impôt à recevoir	(984 246)	1 805 397
Charges payées d'avance	(9 636)	127 225
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs et charges à payer	(3 302 136)	192 442
Impôts sur les bénéfices à payer	65 820	389 945
Produits reportés	978 282	(662 086)
	<b>(1 928 458)</b>	<b>4 611 245</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2010, la Société a fait un ajustement aux comptes créditeurs et charges à payer de 226 685 \$ lié à un rachat antérieur de capital.

Au 31 mars 2011, des dividendes déclarés au montant de 957 709 \$ sont inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer (néant au 31 mars 2010).

b) Les Autres charges comprennent ce qui suit :

	2011 \$	2010 \$
Intérêts créditeurs	253 244	86 908
Frais financiers	(218 767)	(194 047)
Perte de change	(465 672)	(2 519 426)
Autres revenus (dépenses)	6 719	(132 651)
	<b>(424 476)</b>	<b>(2 759 216)</b>

## 16 Information sectorielle

La Société n'a qu'un seul secteur isolable.

L'information relative aux secteurs géographiques est la suivante :

	2011		2010	
	Produits \$	Immobilisations corporelles, actifs incorporels, actifs incorporels d'acquisition et écart d'acquisition \$	Produits \$	Immobilisations corporelles, actifs incorporels, actifs incorporels d'acquisition et écart d'acquisition \$
Canada	19 530 784	10 044 585	18 761 608	3 850 652
États-Unis	20 702 813	26 524 185	20 500 012	27 084 640
Europe	2 013 629	-	2 232 833	-
Asie et autres	4 829 135	27 065	4 230 959	48 325
	<b>47 076 361</b>	<b>36 595 835</b>	<b>45 725 412</b>	<b>30 983 617</b>

Les produits sont attribués aux régions géographiques en fonction de l'emplacement des clients.

## 17 Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne, d'entreprendre des acquisitions ciblées et de fournir un rendement à ses actionnaires. Le capital de la Société est composé des dettes à long terme, des capitaux propres et des produits reportés, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des placements à court terme.

Le capital de la Société est principalement affecté aux augmentations du fonds de roulement hors caisse, aux dépenses en immobilisations, aux acquisitions d'entreprises et aux versements de dividendes. La Société a historiquement financé ses besoins à même sa trésorerie, ses placements à court terme, ses flux de trésorerie générés à l'interne et ses émissions d'actions.

La Société peut, de temps à autre, remanier son capital en émettant des actions pour financer ses opérations ou une acquisition d'entreprise, racheter des actions ou obtenir une dette bancaire pour financer l'achat d'une immobilisation ou l'acquisition d'une entreprise.

Il n'y a pas eu de changement des objectifs de la Société en matière de gestion de son capital ni de sa définition comparativement à l'année dernière.

Le capital de la Société n'est pas soumis à des exigences imposées par une autorité de réglementation et la Société n'utilise pas présentement de mesures quantitatives pour gérer son capital.

## 18 Gestion des risques financiers

La Société, par ses actifs et passifs financiers, est exposée à des risques financiers en raison de ses activités : risque de marché, incluant le risque de change et le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit et le risque de liquidité. L'objectif principal de la Société en matière de gestion de risques est de s'assurer que les risques sont correctement définis et pris en compte pour diminuer l'effet négatif probable sur la performance financière.

La gestion des risques est la responsabilité du service des finances qui doit déterminer et évaluer les risques en collaboration étroite avec la direction. Le service des finances a la responsabilité d'établir des contrôles et des procédures adéquates pour s'assurer que les risques financiers sont atténués.

### Risque de change

Le risque de change est lié aux transactions conclues par la Société et libellées en devises autres que le dollar canadien, principalement en dollars américains. Le risque de change est aussi important pour les transactions de vente et d'achat que pour les actifs et les passifs financiers reconnus libellés en devises étrangères.

L'objectif principal de la Société en matière de gestion du risque de change est de réduire son effet sur sa performance. Afin de réduire les éventuelles conséquences défavorables associées à la fluctuation du dollar canadien, la Société conclut des contrats de change à terme en vue de stabiliser les produits futurs prévus libellés en dollars américains. Les contrats de change à terme sont uniquement conclus pour gérer le risque de change et ne sont pas destinés à des fins de spéculation.

Les soldes en devises aux 31 mars 2011 et 2010 se détaillent comme suit :

	2011 \$ US	2010 \$ US
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 889 107	5 716 734
Trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers	3 081 552	3 964 453
Comptes débiteurs	3 199 548	2 652 773
Comptes créditeurs et charges à payer	(4 413 674)	(6 513 616)
Total, en devises	11 756 533	5 820 344
Total, en dollars canadiens	11 424 999	5 911 141

Le tableau qui suit détaille les ententes utilisées comme instruments de couverture :

				2011
Devise d'achat	Devise de vente	Valeur nominale \$ US	Taux moyen pondéré	Échéance (exercice financier)
\$ CA	\$ US	16 140 000	1,0297	2012-2013

  

				2010
Devise d'achat	Devise de vente	Valeur nominale \$ US	Taux moyen pondéré	Échéance (exercice financier)
\$ CA	\$ US	12 585 000	1,0639	2011-2012

Les contrats de change à terme sont des contrats en vertu desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des dollars américains à un taux fixé à l'avance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés de 865 614 \$ correspond aux montants estimatifs que la Société devrait recevoir pour régler les contrats au 31 mars 2011 en utilisant les taux du marché correspondants (573 903 \$ au 31 mars 2010). Ces instruments financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La Société s'attend à ce qu'un gain de change avant impôts de 760 000 \$, présentement inclus dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu, soit reclassé à l'état des résultats dans les 12 prochains mois.

Compte tenu des contrats de change à terme et en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes, une hausse de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain affecterait le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu (en dollars canadiens) comme suit :

	2011 \$ US	2010 \$ US
Bénéfice net	(184 975)	(63 320)
Autres éléments du résultat étendu	463 872	412 301

Une baisse de 5 % du dollar canadien par rapport au dollar américain et aurait eu l'incidence contraire sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient à la suite d'un changement du taux d'intérêt du marché. Les actifs et les passifs financiers dont le taux d'intérêt est variable exposent la Société à un risque de flux de trésorerie. L'intérêt gagné par la Société sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie est établi selon le taux du marché.

Au 31 mars 2011, la Société s'expose au risque de taux d'intérêt sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements dont le taux d'intérêt varie de 0 % à 1,20 %. Si le taux d'intérêt au 31 mars 2011 avait varié de plus 0,5 % ou de moins 0,5 %, l'incidence sur le bénéfice net n'aurait pas été significative.

Les actifs et les passifs financiers qui sont soumis à des taux d'intérêt fixes sont exposés à un risque de juste valeur des taux d'intérêt. La Société n'est pas exposée à un risque important par rapport à la dette à long terme puisqu'elle porte intérêt à des taux comparables à ceux dont la Société pourrait se prévaloir. La Société n'est pas exposée à un risque important par rapport aux actifs et aux passifs financiers en raison de leur échéance à court terme et parce que les montants à long terme ne sont pas significatifs.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte financière advenant qu'un client ou une autre partie liée à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles. Les instruments financiers qui exposent la Société à un risque de crédit consistent principalement en la trésorerie et équivalents de trésorerie, la trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers, les placements et les comptes débiteurs. La trésorerie et équivalents de trésorerie et la trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers sont détenus dans des établissements financiers importants; par conséquent, la Société estime que le risque d'inexécution à l'égard de ces instruments est faible.

D'après son expérience, la Société est d'avis que le risque de crédit lié aux comptes débiteurs est faible. La Société n'exige généralement pas d'examens collatéraux relatifs à ses comptes débiteurs. Ses comptes débiteurs ne sont pas concentrés sur des clients spécifiques, mais plutôt sur un large éventail de clients. De plus, la Société effectue des examens de crédit à intervalles réguliers à l'égard de tous ses clients et établit une provision pour créances douteuses lorsque les comptes sont jugés irrécouvrables. La provision pour créances douteuses est déterminée selon l'historique du montant dont le recouvrement est jugé incertain après 60 jours et 90 jours, et les comptes inactifs et restreints sont entièrement provisionnés.

La valeur comptable des comptes débiteurs de la Société est présentée, déduction faite de la provision pour créances douteuses. La variation de la provision pour créances douteuses au cours de l'exercice se détaille comme suit :

	2011 \$	2010 \$
Solde au début de l'exercice	(537 455)	(518 619)
Récupération (charge) de l'exercice	161 592	(18 836)
Solde à la fin de l'exercice	(375 863)	(537 455)

L'âge des comptes débiteurs se détaille comme suit :

	\$
Courant	1 798 514
En souffrance	
De 1 à 30 jours	2 158 582
De 31 à 60 jours	911 953
De 61 à 90 jours	116 417
Plus de 90 jours	150 875
Total des comptes débiteurs	5 136 341

Il n'y a aucune perte de valeur ni aucun montant en souffrance autres que ceux liés aux comptes débiteurs.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société soit incapable de s'acquitter de ses obligations à leur échéance. La Société n'est pas actuellement exposée au risque de liquidité, car la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont suffisants pour honorer ses obligations liées à ses opérations et à ses activités d'investissement et de financement anticipées. La Société a une dette à long terme nécessitant des versements de 124 008 \$ dans les douze prochains mois. L'information sur les versements de la dette à long terme au cours des années subséquentes est présentée à la note 9. Les autres passifs financiers de la Société, composés des comptes créditeurs et charges à payer, arriveront à échéance dans moins de 12 mois.

### **Juste valeur des instruments financiers**

Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé doivent être classés selon une hiérarchie à trois niveaux :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les cours du marché inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif et le passif, soit directement (comme les prix) ou indirectement (comme les informations tirées des prix);
- Niveau 3 – Données concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie détenue pour le bénéfice de tiers et les placements sont comptabilisés à leur juste valeur. Ces instruments financiers sont classés au niveau 1 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur est approximativement égale à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur de la dette à long terme n'est pas significativement différente de sa valeur comptable.

## **19 Chiffres comparatifs**

Certains chiffres comparatifs de l'exercice terminé le 31 mars 2010 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 mars 2011.